

Éditorial

Chères Pugnacaises, Chers Pugnacais,

En ce début de printemps, vous lisez mon dernier édito.

2025 a été marquée par une grande instabilité politique en France, au sein de laquelle nos élus se sont affrontés plus que rassemblés. Pendant ce temps, que s'est-il passé à Pugnac ?

Au dernier recensement, notre commune compte 2 453 habitants, une population qui a triplé en 50 ans. Sont nés 38 enfants et nous avons eu à déplorer 11 décès. J'ai célébré 7 mariages et enregistré le consentement de 7 PACS. Aux écoles, nos 4 classes de maternelle et nos 6 classes élémentaires fonctionnent bien. J'en profite pour remercier les enseignants qui dispensent leurs savoirs et préparent l'avenir de nos jeunes enfants.

Le marasme dans notre agriculture, qui s'étend à de nombreuses filières, prouve que nous sommes impactés par la mondialisation. Si nous, Européens, ne sommes pas unis avec une éthique commune, alors le futur de nos jeunes est en danger.

Avec les élus de ces 4 mandats, j'ai essayé de gérer les affaires en bon père de famille et tous m'ont apporté leur concours, permettant de mettre à profit la position et les atouts de la commune, où nous vivons aujourd'hui.

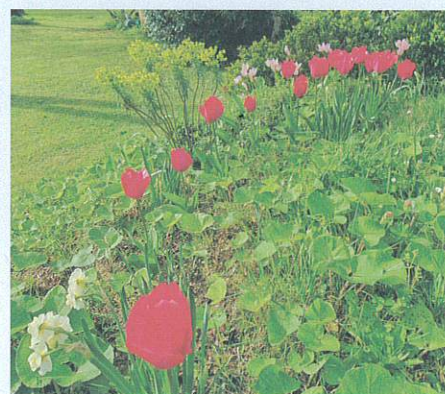
Je n'énumérerai pas les réussites, chacun d'entre nous saura les reconnaître, voire les apprécier. Cependant j'ai deux regrets : celui de ne pas avoir pu réaliser, avec mon Conseil Municipal, la mise en sécurité du giratoire de la cave avec des caméras infrarouges pour surveiller les passages frauduleux agissant dans le Nord Blayais. Madame la Sous-Préfète et le Commandant de Gendarmerie sont au fait de ce problème ; je suis confiant, mon souhait devrait être réalisé sous cette prochaine mandature. Mon autre regret concerne la refonte des Communautés de Communes, mon projet de regroupement des 5 anciennes intercommunalités n'ayant pas été retenu. Des intérêts particuliers ont prévalu, nous privant du bénéfice de la taxe professionnelle de la Centrale du Blayais,

une manne qui aurait été bien utile à l'ancienne CDC de Bourg, la moins riche, mais la plus innovante.

En conclusion, l'union est essentielle, la division n'est source que de mésentente et d'empêchements... Que la nouvelle municipalité soit porteuse de réussite !

Avec mes sentiments dévoués.

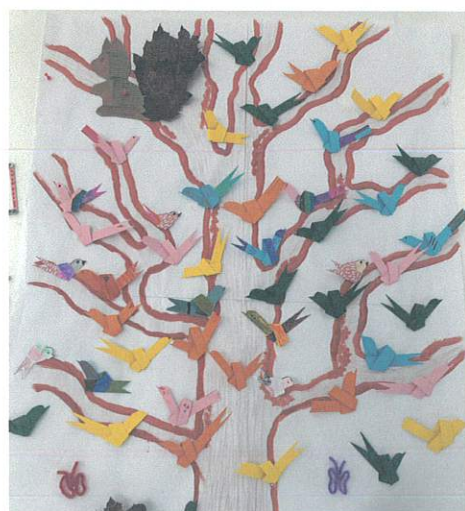
Le Maire, Jean Roux



Pugnac accueille

► **Zal Mode**, boutique de vêtements, bijoux fantaisie et maroquinerie a ouvert au 234 rue de l'Hôtel de Ville ; nous leur souhaitons la bienvenue !

Conseil Municipal ÉCOLES



Les inscriptions pour la rentrée 2026 ont débuté, les parents concernés doivent se rendre en mairie. Les enfants de St Vivien de Blaye ne seront pas admis à la rentrée, sauf dans le cas d'une fratrie déjà scolarisée.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Les tarifs de la cantine et de la garderie ont été maintenus :

- **Cantine** : maternelle 2,85 € // élémentaire 3,10 € // commensaux 6,30 €
- **Garderie** : demi-journée 2,40 € // journée 3,80 €

SALLE POLYVALENTE

(Eh oui c'est sa nouvelle dénomination !)



La réception des travaux a eu lieu le 9 février. Une formation technique à l'utilisation de la salle a été organisée. Le nouvel espace est désormais fonctionnel et a déjà reçu les premières manifestations.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Il est rappelé que les animaux ne sont pas autorisés au sein des bâtiments communaux, notamment la Salle Polyvalente et les salles communales du centre culturel.

Par ailleurs il est demandé, en cas de prêt ou de location de ces locaux, de bien vouloir les laisser parfaitement propres ainsi que le matériel utilisé : tables, chaises...

DETR

Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux a été lancée pour le projet de création d'un terrain de foot à 5 au stade : une surface de 35 x 20 m en gazon synthétique, éclairée en LED et clôturée.

VOTE DU BUDGET

Le budget communal a été présenté au Conseil du 9 mars par Michaël Fuseau, adjoint aux finances assisté par Julie Sicher, comptable.

Le Compte Financier Unique (CFU) a été adopté à l'unanimité. Les subventions aux associations qui en ont fait la demande ont été votées pour un montant de 38 525 €.

La part communale des taxes a été maintenue à 11,46 % pour la taxe d'habitation ; elle ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de 2 ans.

- Taxe foncière sur le bâti : 37,5 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 71,56 %

Le budget global, adopté à l'unanimité, s'équilibre ainsi :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 550 000,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 048 490,00 €

BAIL AGENCE ARROW IMMOBILIER

L'agence souhaite résilier son bail du 490 rue de l'Hôtel de Ville au 31 mars 2026. Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à restituer la caution après état des lieux de sortie.

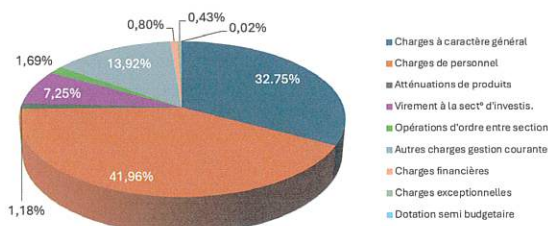
SANTÉ

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) bénéficie depuis le 6 janvier d'un local à l'étage du 545 rue de l'Hôtel de Ville : 30,81 m² pour un loyer mensuel de 450 €.

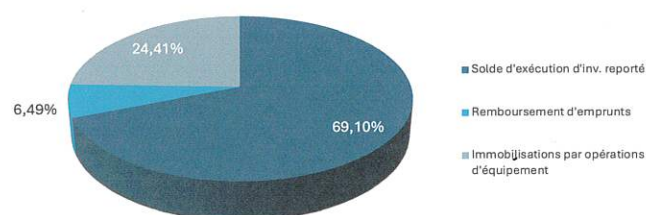
SIGNATURE D'UNE MOTION DE SOUTIEN

Pugnac a adhéré à la motion de soutien pour la liberté locale des communes et des intercommunalités.

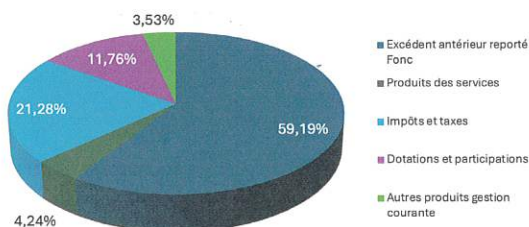
Fonctionnement dépenses 2026 :



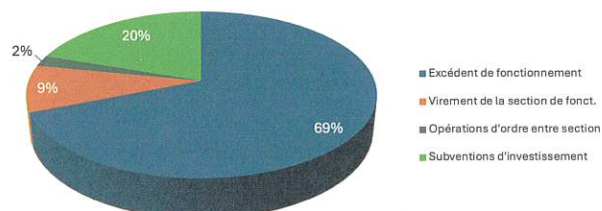
Investissement dépenses 2026 :



Fonctionnement recettes 2026 :



Investissement recettes 2026 :



VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à :
Malone, Ishak, Naho, Maina et Tyam !

DÉCÈS :

- **Raymond COURBIN** le 14/12/2025 à BLAYE
- **Thierry BERNARD** le 17/12/2025 à Pugnac
- **Madeleine BORDRON** veuve **LAGOARDE-SÉGOT** le 25/12/2025 à Pugnac
- **Marcelle FABRE** veuve **MARIDAT** le 12/01/2026 à Blaye
- **Marcelle DIEZ** veuve **HEREAU** le 02/03/2026 à Saint-Savin

À ces familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.

RAMASSAGE FERRAILLE

Jeudi 25 juin 2026

REGLEMENTATION DES FEUX

STRICTEMENT INTERDIT

LES BRUITS DE COMPORTEMENT ET NUISANCES SONORES :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8/03/1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon** à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

- 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



LES PROCHAINES ACTIVITÉS

MÉDIATHÈQUE :

Ateliers lecture samedi 4 avril à partir de 10h30, inscriptions sur : bibliothequepugnac@orange.fr

SALLE POYVALENTE

Samedi 28 mars, **Concerts de printemps** de l'École de musique intercommunale.

- **10h30** : Cordes (violin, alto, violoncelle), ensemble de cordes et classe de clarinette
- **14h00** : Guitares, mandolines, ensemble de guitares / ensemble à plectres
- **16h00 à 18h00** : Bois (saxophone, flûte), cuivres (trompette, trombone, tuba, cor) et percussions
- **20h00** : Chant et musiques actuelles

PUGNAC À TRAVERS LES SIÈCLES

Samedi 25 avril à 15h venez découvrir la genèse et les origines du peuplement ancien de Pugnac écrite et présentée par l'historien Didier Coquillas. Une après-midi passionnante sur les traces de nos très lointains ancêtres !

UN WEEK-END FORT À PUGNAC LES 27 ET 28 JUIN

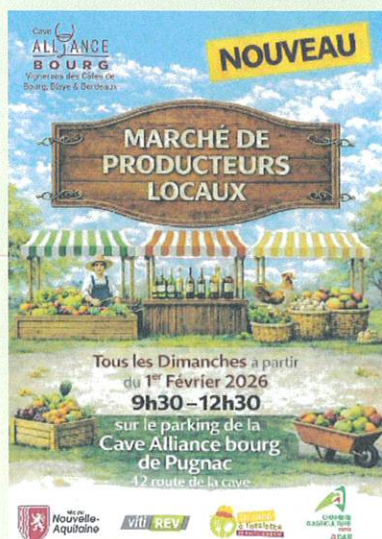
Toutes les informations sur ces manifestations dans le chapitre « Associations ».

PLACE DE LA MAIRIE

Un spectacle musical, ouvert à tous, dans le cadre des « Scènes d'été » est prévu sur la place de la mairie le 5 septembre à 17h.

SUR LE PARKING DE LA CAVE, UN MARCHÉ !

Chaque dimanche jusqu'à 12h30, marché de producteurs locaux : légumes, fruits, confitures, vins, pâtisseries, confitures, miel... De quoi assurer votre déjeuner dominical.



RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents.

Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. La **journée défense et citoyenneté (JDC)** permet d'informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire (ou « recensement citoyen »), entre le 16^e et le 25^e anniversaire.

Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir :

www.service-public.fr

VIE ASSOCIATIVE

YOGA

Sylvia Martinez accueille les seniors le lundi de 10h à 11h30 au Centre culturel, place de l'église pour une pratique douce du yoga. Les autres adeptes sont les bienvenus le lundi soir de 18h30 à 20h et le jeudi de 19h à 20h30.

Contact : **06 13 08 18 23**

ANIM@ PUGNAC : UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

À travers ces initiatives, Anim@ Pugnac souhaite dynamiser la vie locale, renforcer les liens entre habitants et continuer à faire rayonner notre village.

LOTO

La première édition du loto : le 4 avril, marquera officiellement le début de nos événements pour l'année 2026. Avec l'appui de partenaires locaux, nous mettrons en jeu de nombreux lots, reflet de la vie locale qui nous unit et de l'esprit de convivialité que nous souhaitons faire grandir.

UN WEEK-END FORT LES 27 ET 28 JUIN 2026

► **Samedi 27 juin 2026** : C'est notre premier marché gourmand de l'année, un moment festif mettant à l'honneur les saveurs locales et la convivialité. Des food-trucks locaux seront présents et la soirée se prolongera avec une séance de cinéma en plein air, pour partager un instant estival sous les étoiles.

► **Dimanche 28 juin 2026** : les 6h de Vélo de Pugnac reviennent au cœur du village. Cet événement sportif et populaire s'annonce comme un rendez-vous majeur pour notre commune. À cette occasion, un véritable village d'animations sera installé, avec des structures gonflables, des espaces de convivialité, de restauration et d'animations pour petits et grands, pendant que les plus courageux s'affronteront lors de la course en relais, au rythme des pédales, de la vitesse et de l'esprit d'équipe. Un événement fédérateur, intergénérationnel et festif.

Informations et inscriptions : **06 68 15 73 38**

COMPAGNIE DU BRIGADIER

La compagnie poursuit sa tournée, débutée à Pugnac les 21 et 22 février.

Au programme :

- Lansac le 28 mars,
- Saint Mariens le 4 avril,
- Lapouyade le 11 avril,
- Saint Laurent d'Arce le 17 avril,
- Campugnan le 18 avril,
- Cézac le 25 avril.

Toutes les représentations sont à 21h.

Et pour clôturer la saison, la troupe sera à Pugnac le 2 mai.

PUGN'ACTE II

L'assemblée générale de la compagnie s'est tenue le 18 mars.

Pour étoffer sa troupe, la compagnie recherche deux comédiens ou comédiennes.

Contact : Dominique Descamps **06 22 05 01 95**
et Joslane Delmas **06 33 58 31 64**

CHAPELLE DE SAINT URBAIN

Suite à l'assemblée générale, le bureau n'a pas changé et recherche des bénévoles pour la continuité de la restauration de la chapelle.

Contact : Jeanine Mauvillain **05 57 68 84 08**

COMITÉ DE JUMELAGE

L'assemblée générale a eu lieu en janvier. La composition du bureau reste identique avec à sa tête Marc Duperrin. Un déplacement dans le Cantal est prévu en juin et les Saint Mametots seront reçus en septembre.

Le salon artisanal aura lieu les 7 et 8 novembre à la salle polyvalente. La recherche d'artisans-créateurs est lancée...

RAYONS D'OR

Les activités de l'association ont repris le 4 mars avec une belote et le 11 mars avec un petit repas et un loto dans la nouvelle salle qui a ravi l'ensemble des adhérents.

► **Calendrier des belotes 2026 :** les mercredis 1^{er} et 15 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 3 et 18 novembre, 2 et 16 décembre. Toujours à 14h30.

► **Calendrier des lotos :** jeudi 9 avril repas + petit loto à 14h30, dimanche 10 mai grand loto à 14h, jeudi 14 mai petit loto à 14h 30 et jeudi 11 juin petit loto à 14h 30.

Pour le repas et pour tout autre renseignements contactez le 07 85 77 51 19

TENNIS PUGNAC SPORT

Le TPS est fier, l'équipe féminine de Roxane, Ylanie et Call est sacrée vice-championne de Gironde ! Bravo pour ce beau parcours et pour avoir confirmé le statut de 2^{ème} meilleure équipe de Gironde catégorie 13/14 ans.

Parallèlement, le TPS prépare son Tournoi Officiel Régional qui se déroulera du 3 au 26 avril. En 2025, 150 joueurs avaient participé à ce tournoi phare de Haute Gironde.

PÉTANQUE

Liste des manifestations se déroulant à Pugnac :

- 29 mars : concours officiel
- 12 avril : vide grenier sur le terrain de pétanque (2 € le ml)
- 25 mai : concours officiel
- 14 juin : vide grenier
- 5 juillet : concours officiel
- 15 août : concours souvenir ouvert à tous
- 29 et 31 août : concours amicaux de la fête locale ouverts à tous
- 30 août : concours officiel
- 6 septembre : vide grenier

Renseignements auprès de Michel Vigé : 06 17 38 82 26

LE MOT DE LA RÉDACTION

Ce bulletin municipal est le dernier de notre mandature.

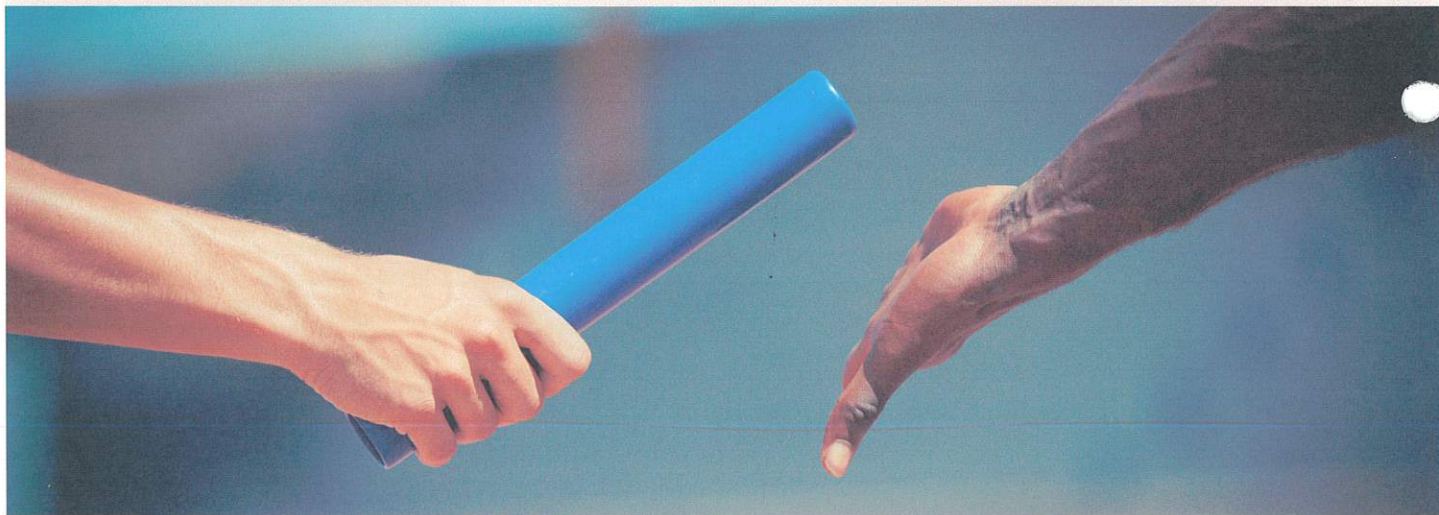
Il couvre comme à l'accoutumée les 3 derniers mois avec cependant des informations réduites à ce que la loi autorise à publier en cette période de transition.

Au cours des 6 années passées, ce bulletin a été un lien entre nous,

vous informant au mieux des événements qui ont marqué notre commune.

Nous espérons avoir suscité votre intérêt et nous passons le relais à la nouvelle équipe municipale.

Carine, Françoise, Michèle et Séverine



**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION
DEVONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS**

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac
558 rue de l'Hôtel de Ville - 33710 Pugnac
Tél. : 05 57 68 80 31
E-mail : mairie@pugnac.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac
Conception graphique et impression :  - 05 57 68 47 77
Tirage : 1300 exemplaires
Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock - Claude CLIN.

